

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La sensibilisation, une priorité pour la Régie!

Saint-Hyacinthe, mercredi le 20 février 2019 – Depuis la création de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, les communications et la sensibilisation des citoyens ont toujours été une priorité pour l'organisation. Les excellentes performances obtenues jusqu'à ce jour sur le territoire en démontrent le bien fondé et rappellent l'importance de poursuivre sur cette voie.

Dans un souci d'amélioration continue de la performance régionale et dans le cadre de la mise en œuvre du Plan conjoint de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains, la Régie a récemment procédé à l'embauche de madame Arianne Lefebvre, à titre de coordonnatrice du volet sensibilisation. Mme Lefebvre agira à titre de personne ressource en gestion des matières résiduelles auprès des gestionnaires d'industries, de commerces et d'institutions ainsi qu'auprès de diverses organisations situées sur le territoire de la Régie, notamment les écoles primaires et secondaires, les organismes d'accueil des nouveaux arrivants et les groupes sociaux qui en feront la demande.



Détentriche d'un Baccalauréat en études de l'environnement de l'Université de Sherbrooke, Mme Lefebvre possède qu'une solide expertise d'agente de sensibilisation environnementale acquise en milieu municipal alors qu'elle était à l'emploi de Réseau environnement, dans le cadre du programme Tri-logique. La Régie est fière de l'accueillir au sein de son équipe et elle invite tous les gestionnaires d'organismes et d'entreprises intéressés à bonifier leurs programmes existants ou à implanter un programme de gestion des matières résiduelles, ainsi que les enseignants désireux de sensibiliser leurs élèves à une meilleure gestion de ces matières, à communiquer avec elle au 450 774-2350.

Ce service est offert **sans frais** afin d'améliorer nos performances de récupération des matières recyclables et organiques et de favoriser l'implantation de nouveaux services de gestion des matières résiduelles sur tout le territoire de la Régie. Il a pour objectif de favoriser la réduction de la quantité de matières dirigée vers l'enfouissement et d'encourager la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation de l'ensemble des matières résiduelles, dans tous les secteurs d'activités.

-30-

Source : Réjean Pion, directeur général
450 774-2350
riam@riam.quebec